

*Zürich, le 24 novembre 2014*

**Les juifs de Suisse saluent le fait que le Kunstmuseum de Berne et la République fédérale d'Allemagne ont déclaré vouloir mener de manière exemplaire les recherches en relation avec les œuvres spoliées de la succession Gurlitt et les restituer à leurs propriétaires légitimes.**

La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et la Plateforme des juifs libéraux (PJLS) saluent la garantie donnée conjointement par le Kunstmuseum de Berne et les autorités allemandes que la procédure assurera, de manière exemplaire, que des œuvres volées, saisies ou vendues sous contrainte seront dûment identifiées et rendues à leur propriétaire d'origine, respectivement ses successeurs. S'il n'est pas possible de restituer certaines œuvres, celles-ci doivent être exposées munies d'un descriptif qui les identifie comme œuvres spoliées et qui fournit les informations utiles sur leur provenance.

La FSCI et la PJLS espèrent qu'une telle démarche pourra être assurée aussi dans l'éventualité d'une contestation du testament de Cornelius Gurlitt et mise en œuvre sans délai.

Par ailleurs, la FSCI et la PJLS attendent que, lors d'expositions « d'art dégénéré » de la succession Gurlitt, il sera fait état du fait que ces œuvres étaient interdites sous le régime nazi. Ceci afin de contribuer à une meilleure connaissance des conséquences de l'idéologie nazie dans ce domaine.

**Pour de plus amples renseignements:**

Sabine Simkhovitch-Dreyfus, vice-présidente de la FSCI (078 707 27 67)